

Le Niger expulse huit ex-dignitaires du régime hutu rwandais responsable du génocide de 1994

AFP, 29 décembre 2021

Le Niger va expulser « pour raisons diplomatiques » huit Rwandais, anciens dignitaires du régime hutu responsable du génocide des Tutsi en 1994, récemment accueillis en vertu d'un accord avec l'ONU, selon un arrêté ministériel consulté mercredi.

Quatre de ces huit Rwandais ont été acquittés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et les quatre autres ont purgé la peine à laquelle ce tribunal onusien les avait condamnés.

« *Les personnes dont les noms suivent sont définitivement expulsées du territoire du Niger avec interdiction permanente de séjour, pour des raisons diplomatiques* », précise l'arrêté signé par Hamadou Amadou Souley, le ministre nigérien de l'Intérieur.

Huit noms suivent dont ceux de

quatre Rwandais ayant purgé la peine prononcée par le TPIR : l'ancien préfet de Butare (sud) Alphonse Nteziyayo, l'ancien patron du renseignement militaire Anatole Nsengiyumva, le lieutenant-colonel Tharcisse Muvunyi et le capitaine Innocent Sahgahutu.

Les quatre autres, acquittés par le TPIR, sont Protais Zigiranyirazo, dit « *monsieur Z.* », frère de l'ex-Première dame Agathe Habyarimana, considéré comme une figure du régime hutu, François-Xavier Nzuwonemeye, ex-commandant d'une unité d'élite de l'armée rwandaise, l'ex-ministre des Transports André Ntagerura et l'ancien ministre de la Fonction publique Prosper Mugiraneza.

« *Les intéressés seront mis en demeure de quitter le territoire de la République du Niger dans un délai de sept jours suivant la date de notifica-*

tion du présent arrêté », selon le texte qui n'indique pas leur futur point de chute.

L'authenticité de cet arrêté, publié par le journal nigérien *Air Info*, a été confirmé à l'AFP par le ministre nigérien de l'Intérieur qui n'a pas donné plus de précisions sur les raisons de cette expulsion.

« *La raison, vous l'avez vue sur le papier* », a-t-il seulement indiqué.

« *La décision du Niger est vraiment bienvenue car ces gens sont responsables et ont été reconnus coupables d'avoir planifié et commis le génocide de 1994 contre les Tutsi* », a réagi auprès de l'AFP Naphtali Ahi-shakiye, secrétaire exécutif d'Ibuka, principale association rwandaise de rescapés du génocide.

« *Maintenant qu'ils ont été expul-*

sés, ils devraient retourner au Rwanda car les crimes ont été commis sur le sol rwandais. C'est ce que nous demandons », a-t-il poursuivi.

Le 15 novembre, le Niger avait signé un accord avec l'ONU pour accueillir neuf personnalités rwandaises, les huit concernées par l'arrestation et Jérôme Clément Bicamumpaka, ex-ministre des Affaires étrangères en 1994, également acquitté par le TPIR.

Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le mécontentement de Kigali serait à l'origine de cette volte-face des autorités nigériennes.

Entre avril et juillet 1994, le génocide a fait quelques 800.000 morts, selon l'ONU, majoritairement issus de la minorité tutsi.